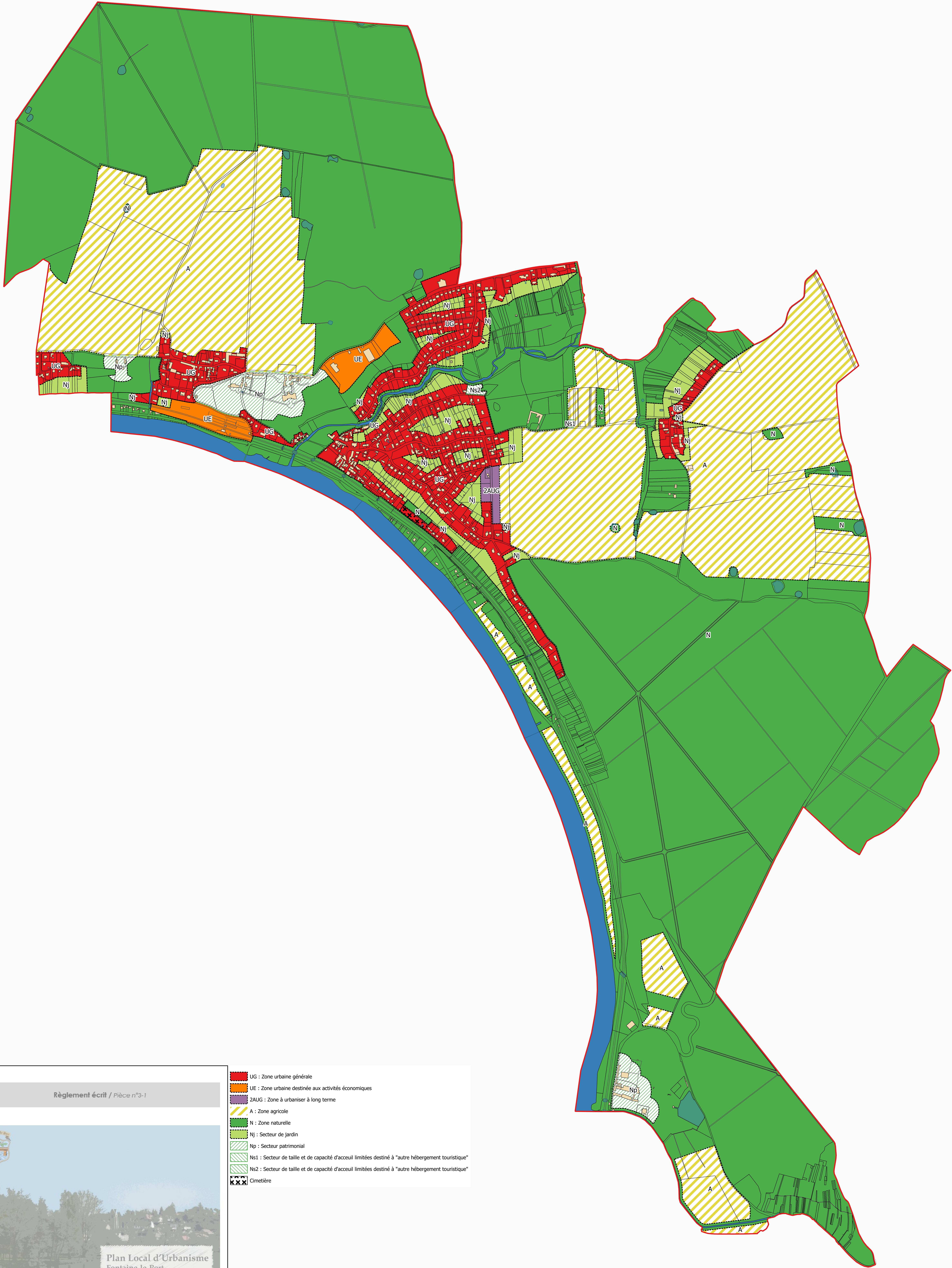


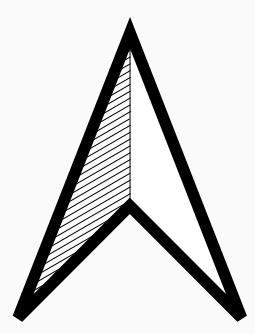


Règlement écrit / Pièce n°3-1



Plan Local d'Urbanisme
Fontaine-le-Port

UG : Zone urbaine générale
UE : Zone urbaine destinée aux activités économiques
2AUG : Zone à urbaniser à long terme
A : Zone agricole
N : Zone naturelle
NJ : Secteur de jardin
Np : Secteur patrimonial
Ns1 : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées destiné à "autre hébergement touristique"
Ns2 : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées destiné à "autre hébergement touristique"
Cimetière





Prescription : 29/01/2018
AmS-projet : 22/09/2020
Approuvé : 20/05/2022
Modifié : 22